

ASSEMBLEE DE QUARTIER DE COATAUDON-TOURBIAN-LE RODY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 09 AVRIL 2018

Présents

Isabelle Guerin
Yannick Cadiou
Catherine Andrieux
Régine Saint-Jal
Pascale Bathany
Alexandre Betti
Robert Colin
Gilbert Craveur
Georges Joly
Alain Lamour
Claire Le Roy

Christian Morvan
Serge Mouden
Isabelle Polard Leroux
Luc Tréguer
François Urbide
Jean-Pierre Vigouroux
Nelly Capitaine

Excusé(s) : Jean-Louis Pierrot, Bernard Quéré et Francette Ménez

Avec la participation de : Jean-Paul Mazurié, Inspecteur du Domaine Public, chargé du secrétariat.

1) Adoption du compte-rendu de la l'assemblée de quartier du 13 février 2018.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents. S'agissant de compléments d'information pouvant venir enrichir des points évoqués, il est retenu le principe d'une astérisque pour les rajouts.

2) Information sur le jugement du conseil d'état qui confirme l'inéligibilité de Monsieur Gurvan Moal

Cette décision a pour conséquence la démission d'office de de son poste de conseiller municipal et par prolongement de l'assemblée de quartier.

3) Organisation de la prochaine visite de quartier

Pour aider aux échanges, Yannick Cadiou propose à l'assemblée d'utiliser l'outil « google maps » qui permet une visualisation des zones en débat.

Des échanges entre les participants, il ressort quatre orientations principales :

a) Le secteur de la rue de Froutven/Le Candy

- Rue avec circulation problématique malgré le panneau « interdit sauf riverains ».
- Les courriers de Monsieur Strohm De Frias.
- Le non respect du « tourne à gauche » et l'empiètement des véhicules sur la piste cyclable.
- Le stationnement anarchique des camions et des voitures dans l'allée du Candy.
- Les plots du boulevard de Coataudon : incivilités, difficultés de manœuvres de véhicules venant du bourg.

- La problématique des poubelles du restaurant.
- L'éclairage de l'allée du Candy.

b) Quelques suggestions

- Aménagement en épi du parking de l'allée du Candy.
- Travaux sur le fossé côté « Craveur ».
- Surveillance du parking
- Pérennité du restaurant en cas d'urbanisation.
- Création d'un rond-point (cf celui du bar de la station). au niveau du restaurant et du cabinet médical.

c) Le secteur de la rue de Kéradrien

- Problèmes de circulation.
- Vitesse excessive des véhicules (notamment de 19h00 à 20h00).
- Signalétique au sol insuffisante.
- Passage de bus pour le dépôt.
- Non installation du panneau « interdiction de tourner à droite » chez Leroy-Merlin.
- Non respect du « tourne à gauche » chez Ikéa.
- Stationnement fréquent des camions sur le parking de Kéradrien.

+ **stade Brestois** : souhait d'une consultation en amont de l'assemblée de quartier et d'une information régulière (axes de circulation, flux, stationnement, etc.....)

d) Le secteur de la rue Verlaine

- Circulation sur le parking de Breiz Bikes pour éviter le feu tricolore en direction du quartier du rody.

e) Le secteur du Rody

- Rue de la Gare : maîtrise et entretien de la végétation qui déborde sur les trottoirs.
- Suggestion d'une liaison autonome Palaren- Le Froustven.
- Rue des Verdiers/rue du Rody : plots souhaités en milieu de voie.
- Elagage des arbres au niveau de Kermeur-Coataudon.
- Quid de l'aménagement en cours du cheminement piétons.

4) L'assemblée de quartier retient le secteur du Froustven pour la 1^{ère} visite. Elle se déroulera le :

- **Samedi 28 avril 2018 à partir de 09h30.**
- 09 :30 : visite du quartier.
- 10h30 : rencontre avec les habitants.
- 11h30 : point presse (à préciser).

Le rendez-vous est fixé sur le parking de l'allée du Candy.

Pour l'organisation de la visite, un flyer sera imprimé en 80 exemplaires qui seront remis à Monsieur Craveur qui assurera la distribution aux résidents.

La réunion de débriefing aura lieu le :

- **Mercredi 02 mai à 20h00 à la maison de quartier de Coataudon.**

La séance est levée vers 21h30.